

tario et pour Québec que ce qui a été fait par le pin dans ses plus beaux jours en Canada. La région en question est remplie de bois à pulpe. Or, avec nos immenses forces hydrauliques nous pourrions devenir les fabricants de papier du monde entier, et ce sera là une grande source de revenu. Une grande partie des matériaux dont nous aurons besoin pour la construction du chemin sera trouvée dans cette région—c'est-à-dire, des matériaux tels que dormants, bois pour chevalets, et peut-être une grande partie des matériaux destinés aux ouvrages permanents. Il sera seulement nécessaire d'importer des rails et des explosifs. Le reste sera trouvé dans la contrée, elle-même. Une grande partie du coût sera ainsi payée par cette contrée, elle-même. Pour ce qui regarde la richesse forestière de cette région, vous y trouverez l'orme blanc et le pin blanc jusqu'à la latitude 52, ce qui est au delà d'une centaine de milles plus au nord que la nouvelle voie ferrée en question. Vous y trouvez en outre le pin rouge jusqu'à une distance aussi éloignée vers le nord ; puis du frêne noir jusqu'à la latitude 53 ; du cèdre et du pin noir jusqu'à la latitude 60 ; du sapin, du bouleau dont l'écorce sert à la confection, des canots des indiens ; du peuplier ordinaire en énormes quantités et ayant jusqu'à dix pouces de diamètre. puis, de l'épinette rouge et noire, excellente pour des espars et mâts de petits bateaux ; puis de l'épinette blanche—la grande rivale de notre pin. Cette épinette est en grande demande en Angleterre et se vend à un prix presque aussi élevé que le pin. Vous trouvez toutes ces essences en abondance jusqu'à la latitude 62, ou jusqu'à 700 milles au nord du tracé moyen de la nouvelle voie ferrée.

Vous trouverez parfois au lac Carry des épinettes blanches qui ont, à deux pieds de terre, 29 pouces de diamètre et très souvent vous en voyez qui en ont 18. Le bois seul suffirait pour payer la construction du chemin de fer si cette région était donnée à un syndicat, celui-ci ne pourrait pas trop se hâter de l'ouvrir par la construction d'un chemin de fer pour augmenter la valeur de sa propriété. Assurément, le gouvernement du Canada est capable d'accomplir ce qu'un syndicat ordinaire serait heureux de faire. Je ne fatiguerai pas la Chambre en voulant décrire la richesse minérale de cette région ;

mais nous savons qu'elle contient une grande quantité d'hématite, de fer, de charbon, de cuivre, de mica. Il y a à la rivière Insinglass une belle carrière de mica, qui a été ouverte dès 1685, ce qui montre qu'il y a bien longtemps que cette région est connue. Il est donc évident que nos pères ne se sont pas rendus là uniquement pour y cueillir des roses ; mais bien pour développer cette mine de mica. Cela a eu lieu vers l'époque où le Père Albanel a visité cette région. Le plus tôt nous ouvrirons cette région, le plus tôt nous prendrons possession de notre héritage du nord, le mieux ce sera pour nous. J'en arrive à la question relative à la nationalisation des chemins de fer. L'honorable sénateur de Hastings a dit, hier soir—et il a présenté une motion à cet effet—qu'il veut que le gouvernement possède et administre lui-même le chemin de fer. Il veut dire, je suppose, que le gouvernement doit l'exploiter. Cela me rappelle un discours que l'honorable sénateur a fait, l'année dernière, à la Chambre. On peut le lire à la page 1384 des Débats de l'année dernière. Il a dit à cette occasion : "Je m'oppose à la nationalisation des chemins de fer et je prie le ciel que Dieu nous préserve des résultats financiers qui nous affligeraient si le chemin de fer était exploité par le gouvernement". Telle a été sa prière, et je me joins à lui pour demander ce qu'il a sollicité, l'année dernière, en toute sincérité. L'honorable sénateur a ajouté : "Le chemin de fer Intercolonial serait mieux exploité, sous tous les rapports, par le Grand Tronc ou le Pacifique. Le Seigneur a évidemment exaucé sa prière, car le gouvernement va nous protéger des funestes résultats qu'il avait prévus dans la possession du chemin par le gouvernement. L'honorable sénateur de Hastings s'est converti. La prière fait naître les conversions.

L'honorable M. YOUNG : Ça été une bien faible conversion.

L'honorable M. CASGRAIN : Quelques honorables sénateurs disent que sa conversion a coïncidé avec celle de M. Haggart, de la Chambre des communes. J'ignore si ces deux messieurs s'aiment assez l'un l'autre pour partager les mêmes vues sur toutes les questions. L'honorable chef de l'opposition dans l'autre Chambre avait